

AVERMÈS

LE MAGAZINE AVERMOIS
MAI 2016

ensemble

Carnaval



SPORTS



Esprit sport

>3

JEUNESSE



Service civique

>9

CADRE DE VIE



Ville étoilée

>5

Édito



Le décès de Pierre MONTIEL-FONT, conseiller municipal depuis 2008 et acteur incontournable de la vie associative nous a plongé dans la tristesse. Avermes a perdu un élu dévoué, écouté, porteur de valeurs humaines et républicaines qui ont fait honneur au mandat qu'il assurait.

Personnel et élus présentent à sa famille leurs plus sincères condoléances.

Au cours de ces derniers mois l'action municipale a été marquée par l'approbation du compte administratif 2015 et par l'élaboration du budget prévisionnel 2016.

La gestion rigoureuse du précédent budget nous a permis de dégager une épargne conséquente permettant ainsi un autofinancement important de notre budget d'investissement.

Notre investissement tourné vers la sécurisation des déplacements, la modernisation de la ville et vers l'entretien du patrimoine renforce encore l'attractivité de la ville. La maîtrise du fonctionnement grâce à l'effort du personnel et des élus permet de renforcer les services offerts aux habitants. Ce budget est un budget d'avenir, dynamique par son investissement et rigoureux grâce à la maîtrise des dépenses permettant ainsi de diminuer l'encours de la dette sans augmenter les taux de la part communale des taxes d'imposition locales malgré un contexte contraint.

L'ouverture des portes d'ALLIER et l'arrivée de nouvelles enseignes attendues sur l'agglomération renforcent encore l'image de dynamisme de notre ville. De même la zone d'activité du cœur de ville voit son développement s'accélérer. Tout cela est créateur d'activité économique et d'emplois.

Mais quoi de plus réjouissant que de voir ces dames et ces jeunes œuvrant ensemble à la confection de milliers de fleurs pour la réalisation du char fleuri qui a défilé dans les rues de MOULINS lors du carnaval ? TINTIN accompagné de MILOU et leur fusée étaient assurément les plus beaux de la cavalcade ! Bravo à vous tous pour ces moments de fraternité partagés, attestant des liens qui nous unissent au sein de notre commune.

Bien à vous

Alain DENIZOT
Maire d'Avermes
Conseiller départemental

Couverture : Char réalisé par les membres de la Salle des Jeunes avec l'aide importante de dames volontaires et de l'IME la Clarté.

Sommaire

Edito	>2
Sports	>3-4
Environnement	>4-5
Culture	>6
Economie	>6-8
Vie sociale et citoyenne	>8-9
Jeunesse	>9
Brèves	>10
Tribune des groupes	>11

Mairie d'Avermes
04 70 46 55 03
www.ville-avermes.fr

Directeur de la Publication :
JM Zammitte

Maquette : RG Publicité

Impression :
Imprimerie Granjean

Dépôt légal : Mai 2016

Photos : Mairie d'Avermes

Amadou FAYE, adjoint aux sports

M. Faye, Le sport à Avermes c'est quoi ?

Le sport à Avermes c'est plus de 300 licenciés dans de multiples associations. Au cœur d'Avermes on peut pratiquer du foot, du tennis de table, du tennis, du VTT, mais également de la gymnastique, du viet vo dao...

Comment encouragez-vous la pratique sportive sur la commune ?

Nous voulons favoriser le sport pour tous.

La commune met de nombreux équipements à la disposition des clubs.

Ainsi pour le SCA Foot nous avons deux terrains en herbe stabilisée. Ils sont entretenus par les agents municipaux, ils sont arrosés à l'aide de l'eau d'un puits. C'est également la mise à disposition de 6 vestiaires et d'un club house.

Le football semble occuper une grande place à Avermes et dans vos passions ?

Oui, notre club de foot compte 162 licenciés avec beaucoup de gamins ! Nous avons entre 110-130 enfants, ce qui permet d'avoir des équipes dans toutes les catégories de jeune avec la constitution d'équipe mixte pour les sections de 7 à 12 ans.

Nos séniors évoluent en promotion d'honneur. Pour faciliter leurs déplacements, nous mettons à leur disposition des minis bus.



Quels sont les autres équipements de la collectivité ?

Nous avons les 4 terrains de tennis avec leur club-house. Nous avons par ailleurs refait 2 courts en 2015. Nous avons des supers terrains qui sont éclairés, cela permet des matchs jusqu'à tard le soir. Nous avons également la salle des sports Christian Boissery où se pratiquent le tennis de table, la gymnastique pour tous, le yoga, le Viet vo dao.

Quelles sont les autres activités ?

Nous avons la pétanque Avermoise, L'amicale laïque section cyclo VTT, l'amicale des randonneurs Avermois, et bien d'autres que vous pouvez découvrir dans le guide des associations. (Disponible en mairie et sur www.avermes.fr)

Quel serait votre slogan pour Avermes ?

« Avermes, l'esprit sport ». Nous souhaitons apporter toute notre aide aux associations sportives, dans un contexte difficile nous avons maintenu toutes les subventions. Le sport c'est aussi les évènements. En juin nous aurons le marathon et le semi-marathon des Isles, le tournoi des demoiselles de Bourbon, le tournoi de foot des jeunes qui réunit 500 participants. Comme chaque année, nous avons pu participer au départ de la course cycliste « le circuit des 4 cantons » qui a réuni 180 participants. En mai nous avons la course cycliste d'Avermes animation qui se déroule pendant la fête. En septembre nous fêterons les 60 ans du SCA-foot.

Avermes c'est aussi l'esprit de mutualisation, nous avons d'excellentes coopérations avec les communes voisines et notamment avec Moulines et Yzeure. Nous accueillons ainsi plus particulièrement les joueurs de l'AS Moulines qui utilisent nos installations depuis 35 ans, nos jeunes donnent un coup de main pour les grandes manifestations de l'ASM. Eh oui, Avermes, c'est l'esprit sport !

Marathon et semi-marathon des Isles

Lors du 30^e anniversaire du Marathon des Isles, la volonté de poursuivre l'aventure de cette épreuve qui détient des records de longévité dans l'histoire des courses sur route s'est manifestée. C'est l'EAMYA qui sera à présent l'organisateur de cette épreuve avec à ses côtés l'ALGAM, dont l'expérience est garante de la pérennité de cette grande fête de la course à pied, et la municipalité dont les services techniques soutiennent cet évènement depuis l'origine. L'esprit de cette course basé sur les qualités physiques et humaines que porte chaque coureur et sur les liens solides et durables qui unissent les sportifs est toujours mis à l'honneur. Les nouveautés de cette édition 2016 : un circuit plus plat, plus roulant et une épreuve supplémentaire, le semi-marathon.



Signature de la convention entre la municipalité et l'EAMYA pour l'organisation du marathon des Isles et du cross des Isles. De gauche à droite : Alain Denizot, maire, Michel Claire président de l'EAMYA et Amadou Faye adjoint aux sports.

Les D'moiselles de Bourbon

Le tournoi pré-national multi-chances « Les D'moiselles de Bourbon » organisé par le comité départemental de tennis et le SC AVERMES TENNIS et parrainé par Alisée Cornet, se déroulera du 15 au 19 juin 2016.

Cette manifestation d'envergure verra s'affronter les meilleures espoirs françaises de la catégorie 14 ans.

Le niveau très élevé de ces jeunes joueuses venues de toute la France permettra aux spectateurs d'assister à des rencontres de haut niveau.

Une journée « galaxie tennis » pour les filles de 5 à 10 ans clôturera la semaine.

Ouverte aux non-licenciées, elle sera l'occasion de découvrir le tennis de manière ludique. Nous espérons que vous serez nombreux autour des courts pour profiter de cet évènement tennistique qui sait allier le sport et la convivialité.



Renseignements et inscriptions : comité départemental de tennis - 04.70.20.28.09



Les sportifs avermois félicités

Les sportifs méritants 2015 ont été récompensés pour leurs résultats lors d'une cérémonie en leur honneur à la salle des fêtes d'Avermes. Alain Denizot, maire d'Avermes, et Amadou Faye, adjoint aux sports, ont remis les prix aux récipiendaires suivants :

- Marine Guillot et Thomain Delaunay de l'ASTAM (Association Sportive de Tir de l'Agglomération Moulinoise)
- Léa Duguet et Inès Paridiot de l'École de Danse Ballet Studio Moulins
- Philippe Cony de l'Épée Nord Allier

Lutte contre l'ambrosie : Chacun peut agir !

L'ambrosie à feuilles d'armoise est une plante allergisante. Son pollen agressif est responsable de manifestations allergiques en août et septembre, entraînant conjonctivite, rhinite et asthme ; elle est devenue un problème de santé publique ! C'est une plante pionnière qui peut s'adapter à presque tous les milieux et tous types de sols.

Comment la reconnaître?

Elle commence à germer dès le mois d'avril. Elle croît rapidement si elle a de la lumière et pas de concurrence. Elle peut atteindre plus d'un mètre de haut. Sa tige est verte, dressée et couverte de poils blancs. Ses feuilles sont très découpées et d'un vert vif uniforme sur les 2 faces. Ses fleurs apparaissent en juillet-août, regroupées en épis vert-jaune, au sommet des rameaux : elles portent le pollen. La formation des graines se fait principalement en octobre et ensuite la plante meure.

Qui peut agir ?

Chacun est responsable sur les terrains qu'il occupe ou qu'il gère :

- Les collectivités publiques sur les terrains publics
- Les propriétaires privés sur leurs parcelles
- Les lotisseurs ou les entreprises sur les chantiers
- Les agriculteurs sur les terrains agricoles

Un arrêté préfectoral spécifique de lutte obligatoire existe dans le département de l'Allier, depuis juin 2005 (arrêté n°2391/15)

Comment intervenir ?

Pour éviter la production de pollen et limiter la reproduction et l'expansion de la plante, **les plants d'ambrosie doivent être systématiquement détruits, en priorité avant la floraison, c'est à dire au plus tard, 2^e dizaine de juillet.**



- Sur les terrains non agricoles et sur de petites surfaces, l'arrachage sera privilégié (le port des gants est recommandé). Sur de grandes surfaces, la meilleure technique de lutte est la végétalisation des sols, car la fermeture du milieu limite son développement. Si un couvert est déjà existant alors il faut faucher ou broyer.

Pour plus d'informations : site www.ambrosie.info ; Plateforme accessible à l'adresse suivante : www.signalement-ambrosie.fr



Les insectes au chaud

Des hôtels à insectes, conçus par les enfants des écoles avermoises lors des Temps d'Activités Périscolaires, ont été installés dans le parc de la mairie et le parc de la Rigolée. Le but de ces objets, au demeurant fort esthétique, est d'accueillir juste avant l'hiver, les pontes et larves de certains insectes. Ils contribuent ainsi à enrichir au fil des ans la micro faune d'insectes auxiliaires et pollinisateurs. Félicitations aux enfants et à leurs encadrants pour la réussite de ce projet écologique !

Avermes récompensé d'une étoile !



L'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN) vient de labelliser 202 communes françaises situées dans 61 départements différents. Le concours « Villes et Villages Etoilés 2015 » récompense les efforts des collectivités en faveur d'une meilleure qualité de la nuit, d'une attention à l'environnement nocturne et leur prévention ou réduction de la pollution lumineuse.

Le concours Villes et villages étoilés, biennal, ouvert à toutes les communes de France, a pour objectif de promouvoir auprès des collectivités locales et des citoyens la qualité de l'environnement nocturne tant pour les humains que pour

la biodiversité, inciter aux économies d'énergie et à la diminution de coûts publics inutiles.

La Ville d'Avermes a obtenu le label 1 étoile, valable pour 4 ans, grâce à la réduction de la pollution lumineuse et l'abaissement de la facture énergétique démontrant une bonne gestion de son éclairage public notamment par l'installation de systèmes semi-permanents gérés par des horloges programmables.

L'entretien écologique des espaces publics

Après avoir signé une charte d'entretien de ses espaces publics de niveau 1 en 2015, La ville d'Avermes va plus loin cette année en s'engageant à respecter les engagements de la charte de niveau 2. L'objectif est de mettre en œuvre des bonnes pratiques afin de préserver la santé humaine et l'environnement en réduisant ou en supprimant l'usage des produits phytosanitaires utilisés pour l'entretien des espaces publics.

Afin de réduire à zéro l'utilisation des produits phytosanitaires, le service espace vert développe des stratégies écologiques pour limiter la prolifération des mauvaises herbes (les adventices) et met en œuvre des techniques alternatives de désherbage :

- Le paillage pour stopper la pousse des mauvaises herbes et maintenir l'humidité.
- La fauche raisonnée et le mulching afin de réduire les temps de tonte et développer la biodiversité.
- Le désherbage mécanique et thermique.

Pour aller plus loin dans la démarche, des actions de communication et de sensibilisation à destination du public sont menées sur les marchés à thème par des agents des espaces verts.



Bientôt le concours des maisons fleuries

Chaque année les avermoises participent à l'embellissement de la commune.

Nous vous invitons à pérenniser cette participation en vous inscrivant dès maintenant au concours des maisons fleuries. N'hésitez pas à associer vos amis, voisins... tout le monde gagne !

Vous avez la possibilité de vous inscrire en mairie directement à l'accueil ou par téléphone : 04.70.46.55.03 ou de remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site internet à la rubrique « Vivre » dans « Ville fleurie ».

A Isléa la saison culturelle bat son plein

La programmation fait de plus en plus d'adeptes : chanson française, folk, blues et humour, il y en a eu pour toutes les oreilles !

En images, quelques-uns des artistes accueillis depuis janvier :

Guillaume Meurice n'a laissé aucun répit aux zygomatiques des 300 spectateurs venus le découvrir.



MadamAscar © Abel Machado



Guillaume Meurice © Frédéric Hébert



Luce © Abel Machado



Beverly Jo Scott © Frédéric Hébert

Luce, tel un tourbillon coloré, a su entraîner le public dans sa folie poétique tandis que Beverly Jo Scott nous a fait partager de sa voix si envoûtante, un peu de son Alabama natal.

Le duo féminin MadamAscar, a quant à lui fait résonner ses mots aux quatre coins de la scène d'Isléa le Club, dans une ambiance intimiste et chaleureuse.

Les Journées Nature « Des bêtes pas si bêtes » du 21 au 25 mai 2016



Fauconnerie équestre de l'Hippogriffe

Et si on parlait langage, communication, organisation sociale, adaptation, sensibilité... chez les animaux ?

L'inauguration de ces 25^è Journées Nature aura lieu samedi **21 mai à 17H30** à Isléa. Une table ronde animée par **Nathalie GREGORIS** sera l'occasion de recueillir des témoignages de personnes vivant au contact proche d'animaux dans le cadre personnel ou professionnel.

Vous approcherez en famille de nos amis les bêtes grâce à la ferme de l'Ome et à la présentation de fauconnerie équestre de l'Hippogriffe

dimanche **22 mai** après-midi. Monsieur **B.L. DEPUTTE**, éthologue, vous parlera des primates, lundi **23 mai**.

Agatha LIEVIN-BAZIN, spécialiste des oiseaux, montrera les formes d'intelligence de cette catégorie d'animaux mardi **24 mai**. Enfin, l'association Chauve-souris d'Auvergne vous emmènera en sortie mercredi soir **25 mai** à l'écoute et découverte de ces belles de nuit.

Des expositions complètent les conférences toute la durée de la manifestation.

Programme détaillé disponible à la mairie d'Avermes et sur www.avermes.fr

Nouvelles installations à Avermes



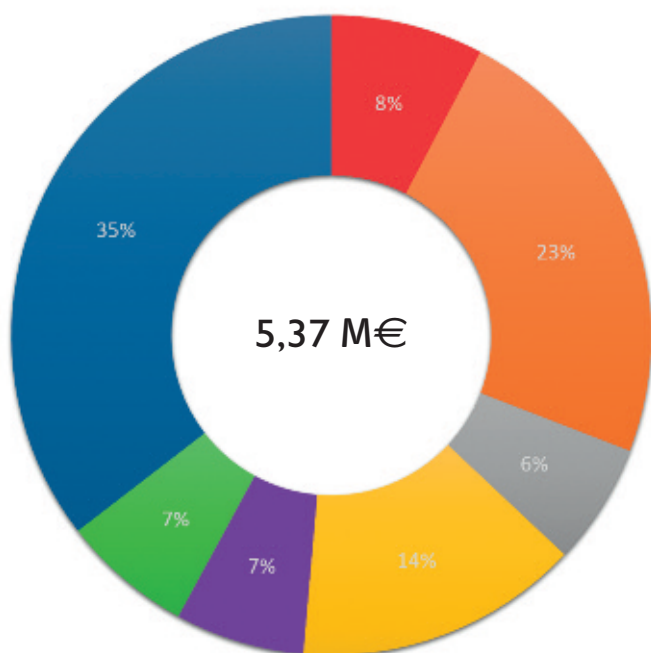
Centre de contrôle technique - 36 route de Paris



Moulineau pêche - 120 route de Paris

Un Budget qui privilégie investissement et désendettement

Un budget de fonctionnement maîtrisé



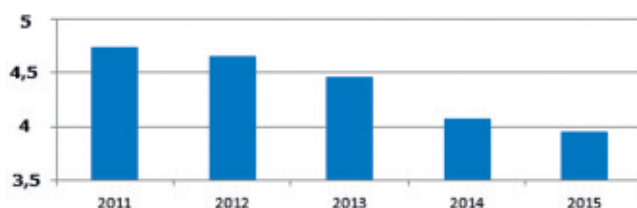
- Culture
- Cadre de vie et aménagement urbains
- Petite enfance
- Enseignement
- sport/jeunesse
- Autre (action sociale, sécurité,...)
- Charges de structure + éclairage public, cotisation pompier, etc.

Dans un contexte difficile, avec des dotations de l'État qui diminuent, la ville d'Avermes présente une situation financière préservée. La commune emprunte peu et se désendette. La qualité des services aux Avermoises est maintenue, sans augmentation des taux d'imposition. La commune poursuit son soutien aux associations alors que beaucoup de communes voisines ou le département diminuent fortement leurs aides. L'investissement 2016, lui, atteint 1,65 M d'€ pour continuer de renforcer l'attractivité et la vie quotidienne des habitants et préserver l'avenir des Avermoises et des entreprises. Soutenir l'investissement, c'est augmenter le patrimoine de la commune tout en donnant du travail aux entreprises locales et soutenir l'emploi.

Sont prévus cette année :

- La continuité des phases d'aménagement du CCAB avec l'avenue de la République, la rue du stade et le parvis d'Isleá pour le cadre de vie et la sécurité.
- Le développement des pistes cyclables et des travaux de voirie.
- La réalisation de la ZAC cœur de ville avec les premiers dépôts de permis de construire
- L'acquisition du presbytère
- La rénovation complète des installations de la cuisine centrale
- Des terrains de beach-volley au stade de tennis.
- Le renouvellement de matériel technique et l'achat d'appareil de désherbage pour remplacer l'usage des produits phytosanitaires.

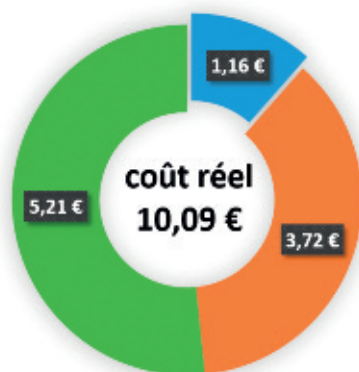
Endettement (en M€)



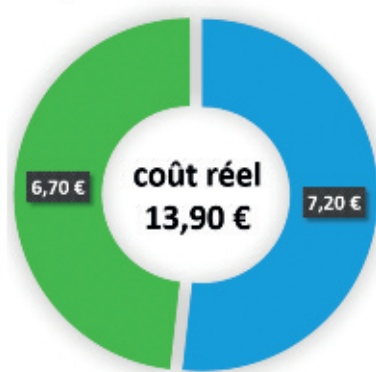
**Taux d'imposition :
Part communale 0%
d'augmentation
depuis plus de 10 ans**

Coût complet des services à Avermes

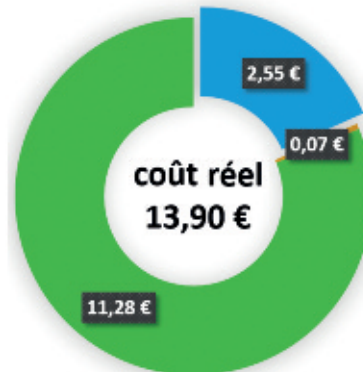
Une heure en crèche collective



Un repas « portage à domicile »



Un repas au restaurant scolaire



■ Coût pour l'utilisateur ■ Autres financeurs (CAF, MSA, Conseil départemental, ...) ■ Coût à la charge de la ville d'Avermes

Retrouver plus d'informations sur www.avermes.fr rubrique budget

La proximité a votre service

Les services et commerces de proximité sont des composantes importantes du bien-vivre ensemble. Trouver près de chez soi ces offres du quotidien sont des éléments de bonne qualité de vie. C'est aussi un facteur d'animation et de lien social. La relative dispersion des points de vente et la proximité de grands centres commerciaux ne sont pas des éléments favorables. Dans ce contexte, il faut se réjouir des récentes ouvertures de plusieurs services, Planet'foot, toilette canin, esthéticienne. Il faut se réjouir également de la création le 12 mars de l'association AUDACES, AVermes, Union des Artisans, Commerçants et Services. Cette association, animée par un bureau dynamique, souhaite fédérer afin de faire connaître toutes les offres qui existent sur notre commune. Elle souhaite mettre rapidement en œuvre un répertoire des activités, relayé sur le site de la mairie, lancer une action commerciale, se faire connaître et renforcer l'attractivité commerciale. Il est vrai qu'avec près de 80 commerces, dont certains ont plus de 40 ans, AVermes présente une large palette d'offres auxquelles il convient de faire appel.

Alors, à pied, à vélo, en trottinette ou en bus, en voiture si nous ne pouvons pas faire autrement, faisons vivre le commerce local.



Le bureau :

M. LEVY Laurent, Boulanger-pâtissier, Président

M. ARTIGUE David, restaurateur, Trésorier

Mme MICHOT Charline, Toilette canin, Vice trésorière

M. RANGER Patrice, Brasserie, Secrétaire

Mme DUBREUIL Magali, Esthéticienne, Secrétaire adjointe

Contact Président : 06.71.13.26.83 – boulangerielevy@wanadoo.fr



L'accès au Droit à AVermes

Le CDAD 03, Conseil Départemental d'Accès au Droit de l'Allier, a l'objectif de faire découvrir le système et l'organisation judiciaire français et d'orienter aussi précisément que possible les justiciables vers les professionnels du droit et/ou les associations compétents. Le CDAD 03 et la municipalité ont créé un point d'accès au Droit gratuit dans la commune. L'objectif est d'aider toutes personnes ayant des questions d'ordre juridique afin de leur indiquer au mieux la démarche à suivre et de les orienter vers les personnes concernées (avocats, huissiers, notaires, associations, etc.).

Une permanence sera tenue par la coordinatrice du CDAD 03, Madame GIRAUDON Sabrina les premiers mardis de chaque mois, sauf aout et novembre, de 9H à 10H sans rendez-vous, à la salle des jeunes d'AVermes.

Renseignements - mairie d'AVermes : 04.70.46.55.03 ; Portable : 06.34.98.60.12

Le CCAS met en place une nouvelle aide aux familles, par le biais d'une convention signée avec la banque alimentaire. Les familles intéressées peuvent prendre contact avec le CCAS pour examen de leur situation : 04.70.46.86.48

De nouveaux services à la population à l'agence postale communale de Pré Bercy

La municipalité d'AVermes a fait le choix depuis de nombreuses années de maintenir auprès de la population des services de proximité, notamment par la mise en place de l'agence postale communale de Pré Bercy. Elle a souhaité développer les services au sein de cette structure.

M. Salvatore Lamanna qui assure, depuis près de trois ans, les missions de La Poste au sein de l'agence postale communale de Pré Bercy, offre depuis le début du mois d'avril aux administrés la possibilité d'effectuer des démarches qui ne se faisaient antérieurement qu'en mairie.

Dorénavant les AVermois pourront se rendre soit à la mairie soit à l'agence postale communale pour effectuer les démarches suivantes :

- L'inscription sur les listes électorales
- L'inscription scolaire des enfants domiciliés à AVermes (les demandes de dérogations pour les enfants domiciliés hors de la commune continueront de se faire en mairie - service des affaires scolaires)
- Les demandes de cartes nationales d'identités
- Les demandes d'attestations d'hébergement (attestations d'accueil)



Rappel des horaires d'ouverture de l'agence postale communale de Pré Bercy : du lundi au samedi de 9h30 à 12h30.

Cimetière communal : reprise de concessions en l'état d'abandon et de concessions échues

La commune va procéder à la reprise de concessions qui sont en état d'abandon ou échues. Il est demandé aux familles pouvant donner des renseignements sur les tombes de bien vouloir se présenter en mairie. La mairie rappelle à tout concessionnaire la nécessité d'entretenir leur monument.

Concessions à durée limitée, échues :

Lorsqu'une concession funéraire à durée limitée arrive à expiration (15, 30, 50 ans), le concessionnaire ou ses héritiers disposent de deux ans pour la renouveler.

A défaut, la reprise est annoncée à l'avance par arrêté du maire, et affichée en mairie, au cimetière ainsi que sur le site internet de la commune. Il appartient donc aux familles de se renseigner sur la date d'échéance de leur sépulture à durée limitée et de prendre contact avec la mairie pour la renouveler.

Concessions en état d'abandon :

Consciente de l'état de délabrement de certaines tombes, visiblement non entretenues depuis des années, la municipalité va lancer une procédure de reprise de concessions perpétuelles en état d'abandon. Cette démarche est très réglementée.

Après avoir adressé aux ayants droit identifiés une convocation ; des procès-verbaux de constat de l'état d'abandon des sépultures seront dressés. Ceux-ci seront ensuite notifiés aux représentants des familles, et portés à la connaissance du public par voie d'affichage en mairie et au cimetière.

Dans trois ans, de nouveaux procès-verbaux permettront de déterminer si les concessions sont toujours laissées à l'abandon. Le maire pourra alors saisir le conseil municipal pour décider de leur reprise. Les concessions redeviendront alors propriété de la mairie.

Au cours des trois prochaines années, les Avermois seront tenus informés de la procédure. Il est souhaitable que dès à présent, l'ensemble des habitants participe à la diffusion de ces informations de façon à ce que les intéressés puissent prendre leurs dispositions. Cette opération permettra de retrouver dans un avenir proche un cimetière d'aspect agréable, digne du respect dû aux défunts.



Le carnaval des petits

Les enfants de petite section de maternelle, du multi accueil et du RAM « la souris verte » ont célébré ensemble le Carnaval !

De jolis masques, des bulles et des confettis ont fait la joie des grands et des petits ! Cette matinée fait partie des actions

passerelles mises en place par l'éducatrice de jeunes enfants du multi accueil et les institutrices de petites sections de maternelle de l'école F. Revéret et de l'école J. Moulin. D'autres seront proposées tout au long de l'année comme des rencontres au parc de la rigolée ou encore des moments d'adaptation pour les enfants de la crèche dans les écoles.

IFI 03 : l'efficacité de la formation par alternance

L'Institut de Formations Interprofessionnel, IFI 03, a été créé en 1997, à l'initiative de la Chambre des métiers de l'Allier, des Chambres de Commerce et d'Industrie et des collectivités locales. L'institut est aujourd'hui une plateforme de formations centrée sur la formation par alternance et sur la formation professionnelle continue. Fort de son expérience, IFI 03 propose plus de 50 formations qualifiantes débouchant sur 40 métiers répartis dans les secteurs de l'alimentation, de la coiffure, du commerce, de la mécanique, de la carrosserie automobile, de l'hôtellerie et de la santé. IFI03 forme des jeunes qui au terme de leur formation ont 90% de chance de trouver un emploi.



La municipalité accueille un service civique

Arthur Duchesne, 20 ans, étudiant en BTS 2^e année assistant de gestion PME PMI, rejoint la municipalité pour une durée de 8 mois dans le cadre d'un service civique. Pour rappel, le service civique est un engagement volontaire des jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme ou d'expérience, dans une mission d'intérêt général. Le but est de renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale en offrant aux volontaires l'opportunité de servir les valeurs de la République et de s'engager en faveur d'un projet collectif. Arthur est affecté depuis le premier avril au service jeunesse de la commune, ses missions principales sont : l'animation de la salle des jeunes, la communication des événements, et la mise en place des chantiers jeunes dont l'objectif est d'effectuer de menus travaux pour certains aînés de la commune.



Carine Pandreau, adjointe aux affaires scolaires et à la jeunesse, et Arthur Duchesne

Brèves

Avec l'arrivée des beaux jours, respecter la tranquillité du voisinage, c'est

(référence à l'arrêté préfectoral du 2 avril 1991)

- Réduire la pollution sonore en réalisant les travaux les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, le dimanche de 10h à 12h.
- Tailler les haies et les arbres en bordure de la voie publique ou privée de façon à ne pas gêner la circulation, l'éclairage public, la visibilité, le passage des piétons et à éviter de toucher les câbles EDF et Télécom.

Des graines d'acteurs, bientôt sur scène



Les jeunes comédiens de l'atelier théâtre d'Avermes, encadrés par l'association PILOUFACE, donneront leur représentation annuelle sur la scène d'Isléa, le vendredi 3 juin à 20h30.

Ils interpréteront la nouvelle pièce de Joël Contival, la dernière mission du Chaperon rouge, écrite spécialement pour eux !

Sans réservation / Achat des billets sur place, le soir-même à 20h. Tarif unique : 5 € / Gratuit pour les moins de 16 ans

Halte à l'engrais canin !

D'abord, il y a les réclamations d'Avermoises qui voient des gens emmener leurs chiens faire leurs besoins n'importe où, mais avec des préférences certaines sur les trottoirs et sur les pelouses. Ensuite il est nécessaire d'avoir un peu de civisme et de les ramasser avant qu'ils ne se glissent sous nos semelles ou qu'ils viennent enrichir les trottoirs d'engrais qui vont favoriser la croissance des herbes indésirables. Alors, pour le bien de tous incitons à la collecte des déjections canines.

Propreté publique, soyons tous acteurs !

Ronde des œufs au Pré Bercy



Le 24 juin, parking des portes d'Avermes, venez encore plus nombreux !

Le marché des producteurs de pays vous propose : vente de produits locaux, animations, repas sur place en soirée.



Projet jeune solidarité intergénérationnelle du 4 au 29 juillet 2016

Besoin d'un coup de mains pour de petites tâches ? Envie de renouer le contact avec les jeunes ? Les adolescents de la salle des jeunes d'Avermes, encadrés par un animateur de la JUNIOR ASSOCIATION, se déplacent chez vous pour effectuer bénévolement de petits travaux.

Pour tout renseignement complémentaire veuillez contacter la JUNIOR ASSOCIATION
au 06.17.45.16.76 ou par mail : amartins@mairieavermes.fr

Prenez, lisez, emportez, déposez des livres quand vous voulez, comme vous voulez !

4 « boîtes à lire » ont été installées dans la commune d'Avermes : à proximité de la salle Isléa, au Chambonnage près des jeux, dans le chemin de Ravard et la dernière au Pré Bercy. Le fonctionnement est très simple : les boîtes sont laissées en accès libre aux habitants qui peuvent y déposer des livres et en prendre d'autres afin de partager leurs lectures. Le but est de permettre à celles et ceux détenant des livres dont ils n'ont plus l'usage de les recycler de manière citoyenne, en leur donnant une deuxième vie à travers le partage de la lecture.



Installation d'un coach sportif



Loïc Lachémy poursuit son activité de coach sportif en installant son cabinet dans un local situé aux portes d'Avermes. Le coach vous propose des séances individualisées de MihaBodytec (un appareil de stimulation dynamique globale) en fonction de votre forme physique et de vos objectifs.

Renseignements et prise de rendez-vous : 06.27.45.31.82

L'été approche - ayez les bons réflexes en cas de canicule

Chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale tient un registre spécifique. Les personnes âgées, isolées ou handicapées sont invitées à se faire connaître auprès du CCAS et à s'inscrire au registre « canicule ».

Contact : CCAS - Tél. 04.70.46.86.48 ; Formulaires d'inscription téléchargeables sur www.avermes.fr

N'OUBLIEZ PAS NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS :

- La fête des quartiers le **11 juin**
- Le marché de producteurs le **24 juin**



Hommage à Pierre Montiel-Font

Pierre Montiel-Font dit Pierrot nous a quittés lundi matin 4 avril après avoir livré son dernier combat contre la maladie.

Pierre, c'est l'histoire d'un homme au service des autres. Ce n'était pas seulement un habitant d'Avermes, c'était un acteur de notre commune.

L'histoire de Pierrot commence à Avermes en 1984 lorsqu'il s'installe avec sa famille rue Pasteur.

Son intégration dans la vie locale a été quasi immédiate, en particulier par la musique, ses enfants fréquentent l'atelier musical et en 1991 il devient Président de la Lyre jusqu'en 2003, année où il passa la main tout en restant Vice-président jusqu'à ce jour. Si la Lyre est ce qu'elle est aujourd'hui, elle le doit en partie à Pierrot.

Son implication dans la vie associative fut constante. Il représentait la commune au sein de l'AVCA, du Comité de Jumelage AVERMES M'KAM TOLBA. Mais il n'était pas là pour faire de la représentation, il était dans la vie associative pour travailler, pour apporter ses idées et créer de la

convivialité. Au sein de la commission vie associative il était toujours partant pour le coup de main, premier arrivé et le plus souvent dernier parti, il était là à minuit quand la foule s'était dispersée et qu'il fallait ranger. Là encore, son assiduité, sa disponibilité lors des manifestations, sa présence en commission en ont fait un élu respecté, mais aussi un collègue sympathique et attachant.

C'est ainsi qu'au sein de la Frigolée, association du centre hospitalier, l'assemblée générale lui demande de devenir Président en 2011 et il accepte naturellement.

Sa disponibilité, son dévouement aux autres, son sens de l'intérêt général étaient ses raisons d'être.

Son assiduité, sa gentillesse, mais aussi ses compétences faisaient qu'il était écouté. Sa bonne humeur était appréciée de tous. Pierrot aimait la vie, Pierrot aimait les gens.

Nous avons perdu un collègue, un Avermois engagé dans la vie collective, par les valeurs qu'il portait et qu'il défendait, par son attitude, il a honoré la fonction d'élu.

Le personnel, les élus renouvellent leurs plus sincères condoléances à Yasmina son épouse, ses enfants et leurs conjoints et à ses petits-enfants.

Tribune des groupes

GRUPE SOCIALISTE ET APPARENTÉS

Quand la communication s'emballe

L'indemnité des élus a fait la une de notre quotidien départemental qui titrait : « Une loi oblige les maires à augmenter leurs indemnités ». Cette fois-ci c'était à l'occasion de la loi NOTRE qui augmente les indemnités des élus des plus petites communes. Sauf si... Sauf si le conseil municipal délibérait afin de garder les indemnités votées en 2014. C'est chose faite. Solidarité, maîtrise des dépenses, économie ne sont pas de vains mots. Nous y étions engagés pendant la campagne des élections, nous continuons et nous persévérons. Nous avons réduit de deux le nombre d'adjoints et les élus Avermois perçoivent le minimum possible des indemnités.

GRUPE COMMUNISTE ET RÉPUBLICAIN

Le budget récemment voté permet la poursuite des programmes mis en place et des investissements nouveaux comme la réfection de voiries communales. La montée en puissance des Portes de l'Allier accélérera la transformation d'Avermes. Nous avons toujours préconisé de consolider l'équilibre entre le bourg centre et ce nouveau pôle d'attraction.

La ZAC des Portes d'Avermes, le contrat communal d'aménagement du centre bourg permettront de structurer à la fois le centre-ville et les accès aux services.

La recrudescence des permis de construire, la politique volontariste de soutien aux associations, les actions pour les plus jeunes, la défense de la culture avec des tarifs peu onéreux, sont des éléments essentiels de nos

GRUPE UNION DE LA DROITE – VIVONS AVERMES

Nous sommes entrés dans la dernière année du quinquennat de François Hollande.

Déjà l'élection présidentielle à venir est omniprésente dans l'ensemble des médias, avec son lot de débats, d'analyses et de bilans.

Et le moins que l'on puisse dire c'est que le bilan ne sera pas à la hauteur des enjeux : explosion du chômage, hausse continue des dépenses publiques, chaos migratoire, insécurité galopante, incapacité de réformer le marché du travail...

Le gouvernement se condamne à une sorte d'immobilisme, alors que les Français sont assommés d'impôts et les entreprises étranglées par les charges.

Pendant ce temps les élus de notre territoire se donnent les moyens d'espérer

Nous poursuivons nos investissements, nos actions, à proposer, à créer. Ce travail quotidien à votre service, va des grands travaux : ronds-points, modernisation des installations de la cuisine scolaire à la construction des hôtels à insectes, aux boîtes à lire, toutes ces actions qui font notre quotidien et qui construisent notre bien vivre ensemble pour aujourd'hui et demain. Réduire, voire éliminer toute utilisation de pesticides sur les espaces d'Avermes, réduire la pollution lumineuse, limiter les affichages publicitaires, encourager les pratiques sportives et culturelles, c'est préserver notre santé et notre cadre de vie de demain. Eh oui, bien loin des titres accrocheurs de la presse, tous vos élus travaillent pour tous sans se soucier des accroches journalistiques.

choix politiques et soulignent le côté attractif de notre Commune Mais nous ne vivons pas dans un monde idyllique où nous pourrions indéfiniment décider librement de nos politiques. Les effets des baisses de dotations aux collectivités se feront ressentir tôt ou tard. Ce n'est pas un phénomène nouveau : la réforme territoriale, l'éloignement des compétences et des lieux de décisions n'amélioreront pas la situation. Dans une intercommunalité élargie, quelle marge de manœuvre nous restera-t-il ?

Dans un contexte de profonds troubles remettant en cause la société et en muselant le débat, d'absence de réponses cohérentes aux besoins sociaux élémentaires, la période des interrogations débute.

Ce n'est en aucun cas notre conception de la politique : « la démocratie est le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple » (A. Lincoln). A méditer !

en l'avenir et de sortir de la crise.

L'implantation de Bosch sur le Logiparc 03, la création d'une plate-forme logistique pour les Transports Bourrat, montrent bien que notre territoire a des potentialités et une carte à jouer dans l'économie européenne de demain.

L'ouverture des Portes de l'Allier, l'arrivée de Decathlon, l'ouverture d'un Burger King, montrent bien que notre commune a elle aussi toute sa place dans l'attractivité économique de notre bassin de vie.

La commune d'Avermes avec les travaux engagés à la porte d'Avermes accompagne ce redécoupage des services offerts à notre population.

Ainsi l'ensemble de ces projets, à visée européenne, communautaire ou communale, se veulent complémentaires, porteurs de création d'emplois et de vivre ensemble.

Notre groupe, vos élus, participent à cette construction de tous les jours avec conviction et ferveur.

25^{ES} JOURNÉES NATURE

"des bêtes pas si bêtes"



DU 21 AU 25 MAI 2016
ISLÉA - AVERMES (03)

animations, expositions, conférences



Organisation A.V.C.A. et Isléa saison culturelle - <http://journature.free.fr>
Renseignements et réservations au 04 70 34 23 65
Imprimerie Granjean - numéros licences spectacles : 1-140379/2-140380/3-140381

